

DANS CETTE RUBRIQUE

- ACCUEIL
- CCPBS
- PROJETS
- ACTUALITÉ
- **SERVICES**
 - Développement économique
 - Action sociale - Emploi
 - Petite enfance / jeunesse
 - Déplacements - Transports
 - Habitat - Logement
 - Développement touristique
 - **Gestion des déchets**
 - Collecte
 - Tri
 - Traitement des déchets
 - **Déchèteries**
 - **Informations pratiques**
 - Déchets acceptés pour les particuliers
 - Déchets acceptés pour les professionnels
 - Programme de prévention
 - Pour les professionnels
 - Facturation
 - Eau et Assainissement
 - Environnement
 - Gestion des espaces naturels
 - Équipements sportifs
- TOURISME

NEWSLETTER

Informations pratiques



La Communauté de communes met à la disposition des habitants un réseau de trois déchèteries pour les déchets (autres que les emballages à recycler et les ordures ménagères). Le service est gratuit pour les particuliers et payant pour les entreprises.

Coordonnées

- **Déchèterie de Kerbenoën**
Zone d'activité de Kerbenoën
29120 Combrit
Tél. 02 98 51 31 42
[Géolocaliser](#)
- **Déchèterie de Quélarn**
8, zone artisanale de Quélarn
29740 Plobannatec-Lesconil



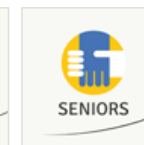
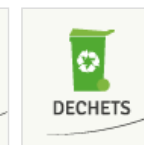
A télécharger

Consulter le règlement intérieur des déchèteries communautaires [pdf - 415.31 Ko]

Informations complémentaires

Service techniques communautaires
Kérist
29740 Plobannatec-Lesconil
Tél. 02 98 87 80 58

ACCÈS RAPIDE



DERNIERS ARTICLES

 [Aquasud - Préparez votre inscription](#)

 [Collecte d'amiante pour les particuliers](#)

Courriel:

Tél. 02 98 82 26 76

[Géocaliser](#)

• **Déchèterie de Lézinadou**

Route de la Torche

29120 Plomeur

Tél. 02 98 82 10 33

[Géocaliser](#)

 [Haliotika inaugure son Hatelier](#)

 [Plantes invasives : les reconnaître et adopter le bon comportement](#)

 [Conseil : compte-rendu 21/03/2019](#)

 [Conseil : compte-rendu 07/03/2019](#)

Horaires d'ouverture

- Lundi au vendredi : 8h30-12 h / 14h-18 h*
- Samedi : 9h-12 / 14h-18 h*. L'accès n'est pas autorisé aux professionnels le samedi

*L'accès n'est pas autorisé dans les 10 mn précédant la fermeture

Accès aux déchetteries

L'accès est soumis à la présentation d'un macaron. Il est réservé aux habitants de la CCPBS. Il est délivré en déchèterie, en mairie et au siège de la communauté de communes.

Modalité

Remplir un coupon et fournir :

- Pour les particuliers :
 - Un justificatif de domicile ou d'une pièce d'identité.
- Pour les professionnels :
 - photocopie de la domiciliation de l'entreprise, présentation de la carte grise des véhicules utilisés, et du numéro d'inscription au registre du commerce.
 - Les entreprises extérieures au Pays bigouden Sud devront pouvoir justifier d'un chantier sur le territoire d'une des 12 communes de la communauté.

[Consulter le règlement intérieur des déchèteries communautaires](#)

Partager:     



CCPBS

Projets

Actualité

Services

Tourisme

Pays bigouden Sud

J.O 2024

Toute l'actualité

Développement économique

Webcams

Conseil communautaire

Programme local de l'habitat

Agenda des manifestations

Action sociale – Emploi

Cartes

Guichet des services

Lettre d'information, newsletter

Petite enfance / jeunesse

Description du territoire

Budget

Schéma touristique

**Communauté de Communes du Pays
Bigouden Sud**

17 Rue Raymonde Folgoas Guillou
29120 Pont-l'Abbé
France

Tél. : +33 (0)2 98 87 14 42

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14
h à 17 h,
le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à
16 h.

Marchés publics

Services
communautaires

Structures
intercommunales

Photothèque

Publications
communautaires

Vidéos

Déplacements –
Transports

Habitat – Logement

Développement
touristique

Gestion des déchets

Eau et Assainissement

Environnement

Gestion des espaces
naturels

Équipements sportifs

Office de tourisme
communautaire

Musée de la Préhistoire
Finistérienne

Balades « nature » avec
Steven

[Accueil](#) [Nous contacter](#) [Mentions légales](#) [Recrutement](#) [Connexion](#) [Haut de page](#)

© 2019 Communauté de communes du Pays Bigouden Sud

